

Note d'Information sur la ZLEC

Third World Network-Africa

7 février 2018

Sommet extraordinaire sur la Zone de libre-échange continentale de l'Afrique prévu pour mars 2018 à Kigali au Rwanda

Les Chefs d'Etat africains ont prévu un sommet extraordinaire pour le 21 mars prochain à Kigali en vue d'examiner et de signer un Accord-cadre sur la Zone de libre-échange continentale (ZLEC). Ce sommet fait suite à l'adoption de l'Accord-cadre de la ZLEC ainsi que du protocole sur le commerce des marchandises et le protocole sur le commerce des services avec un programme incorporé par les ministres du commerce en décembre 2017 à Niamey au Niger.

La décision de tenir ce sommet, d'examiner et de signer l'accord a été prise par les dirigeants politiques africains lors de la 30^e Session ordinaire du Sommet de l'Union africaine qui a pris fin le 29 janvier 2018 à Addis Abeba, la capitale éthiopienne. Dans un communiqué de presse diffusé la semaine dernière après le Sommet, les Chefs d'Etat ont déclaré expressément que « concernant la Zone de libre-échange continentale de l'Afrique, l'Assemblée décide de tenir le 21 mars 2018 un Sommet extraordinaire qui sera précédé d'une Session extraordinaire du conseil exécutif le 19 mars 2018 à Kigali au Rwanda pour examiner les instruments juridiques de la ZLEC et signer l'Accord instituant la Zone de libre-échange continentale de l'Afrique... ».

Un peaufinement et un examen juridique se sont révélés nécessaires. Par conséquent, une réunion de deux semaines au niveau technique et des hauts responsables du commerce est en cours à Addis Abeba. Elle va se dérouler pendant toute cette semaine et la prochaine - du 5 au 17 février 2018- pour apporter des retouches à l'Accord dans le cadre des préparatifs en prévision du Sommet extraordinaire à Kigali.

Les principaux résultats relatifs à la ZLEC ont été atteints à travers une série de réunions tenues vers la fin de 2017. La Commission de l'Union africaine (CUA) a tout d'abord organisé une réunion de trois semaines à Abuja au Nigeria, du 6 au 25 novembre 2017, pour les Groupes de travail techniques (GTT) et le 8^e Forum de négociation. Les GTT présents étaient les groupes chargés des questions suivantes : le commerce des services, les marchandises, les règles d'origine, les procédures douanières, le transit et les barrières techniques au commerce. Le 8^e Forum de négociation a abouti à trois résultats concernant l'Accord-cadre sur la ZLEC, le Protocole sur les marchandises, le Protocole sur services et le programme incorporé.

Ce forum a été immédiatement suivi d'une réunion des hauts responsables chargés du commerce et des ministres africains du commerce du 27 novembre au 2 décembre 2017 à Niamey au Niger. Lors de cette réunion, les ministres du commerce ont approuvé les trois résultats relatifs à la ZLEC et ont chargé les

experts et les hauts responsables d'apporter les retouches nécessaires à l'Accord au cours du premier trimestre de 2018.

La ZLEC a été lancée par les Chefs d'Etat en juin 2015 et devrait être conclue à l'horizon 2017. Cependant, de nombreux acteurs ont exprimé des préoccupations au sujet du programme accéléré des processus de la ZLEC et de la manière dont le résultat final va satisfaire aux besoins de l'Afrique en matière de transformation économique structurelle.